

sa cause et taire son nom semble vouloir se cacher, ce qui n'est pas une bonne note.

Il y aurait beaucoup à dire au sujet de cet exposé. Pour certaines raisons que je ne puis déduire, le moment est mal choisi pour entamer une polémique. De ces lignes, je retiendrai seulement ces deux points :

1° L'auteur de la lettre dit que le chiffre des aumônes recueillies est considérable, tout en avouant qu'il ne le connaît pas, et que bientôt il atteindra le chiffre de plusieurs millions ;

2° Il insinue qu'une partie de la somme reçue est détournée de son but et que par suite, nos Pères pourraient bien tomber sous le coup de l'excommunication portée par le Pape Benoît XIV dans sa Bulle *In supremo militantis Ecclesiæ*.

Affirmer que les aumônes recueillies sont considérables, sans les connaître, est au moins téméraire. Je n'ai pas à lui en révéler l'importance, puisque, quel qu'il soit, il n'a pas qualité pour les contrôler ; mais ce que je puis déclarer c'est que, quand il parle de millions il prend son désir pour une réalité. Puissent ces quêtes arriver jamais à suffire aux besoins ! Je sais des travaux urgents arrêtés faute de ressources.

Quand au second point, qu'il se rassure. Les fonds sont centralisés par les Commissaires de Terre-Sainte et portés ou envoyés directement et intégralement par eux à Jérusalem. Si les journaux ne donnent pas le détail des dépenses et des recettes, chaque année la S. Congrégation de la Propagande le reçoit, l'examine et l'approuve : rien ne se fait que sous sa direction et d'après ses ordres. Cette autorité, qui est celle du Souverain-Pontife lui-même, en vaut bien une autre.

Je compte sur votre loyauté, Monsieur le Rédacteur en chef, pour insérer cette rectification sous le même titre que la lettre d'aujourd'hui et vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect.

† FR. MARIE-ETIENNE POTRON
EVÊQUE TITULAIRE DE JÉRICO
COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE TERRE-SAINTE.

Vous croyez que cette réponse catégorique a empêché nos envieux de parler ? Détrompez-vous. En voici la preuve, que je trouve dans les *Annales de l'œuvre de S. Paul* (n° de janvier 1891.) A la page 28 je lis ceci :

" Les journaux menteurs ne se lassent pas de calomnier, nous ne nous lasserons pas de réfuter leurs calomnies. L. fr. Victor Bernardin, vice-commissaire de la Custodie de Terre-Sainte, écrit de Jérusalem la lettre suivante à M. Guérin directeur du *National* :

" On me communique à l'instant une correspondance datée de Rennes le 30 octobre dernier, signée un lecteur du *National*, et que vous avez admise dans votre n° du 4 ou du 5 novembre. Cette correspondance malmené fort les Franciscains de Terre-Sainte qui sont accusés :

" 1° De laisser occuper par les Grecs et les Arméniens les Lieux Saints dont ils ont la garde ;

" 2° D'être avant tout Italiens et de saisir toutes les occasions de se montrer hostiles à la France ;

3° De puiser à pleines mains, pour combattre l'influence française en Orient, dans les sept millions donnés chaque année par l'univers catholique pour la propagation de la Foi et les Lieux-Saints.

" Franciscain moi-même et attaché au service de la Custodie Franciscaine de Terre-Sainte en qualité de vice-commissaire, je crois de mon devoir, en l'absence de Mgr Potron, commissaire-général, de relever les erreurs contenues dans la lettre que vous avez reçue et d'y répondre.

" D'abord est-il vrai que les Franciscains laissent prendre par les schismatiques les sanctuaires dont ils ont la garde ?